

Bonjour !

Nous vous adressons ce jour notre « Flash Info » du mois d'avril 2007. Utilisant le courriel, il a pour objectif de garder mensuellement le contact avec vous.

L'équipe du CNV vous en souhaite une bonne lecture !



A vos agendas !



### Le CNV à votre rencontre lors du Printemps de Bourges 2007

Une partie des collaborateurs du CNV sera présente au prochain festival du [Printemps de Bourges](#) et se tiendra à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Pour convenir d'un rendez-vous, merci de contacter en amont par mail :

**Catherine Giffard**, présente les 19, 20, 21 avril, [michele.lobinet@cnv.fr](mailto:michele.lobinet@cnv.fr)

**Jean-Christophe Bonneau**, présent les 20 et 21 avril, [jean-christophe.bonneau@cnv.fr](mailto:jean-christophe.bonneau@cnv.fr)

**Cathy Damour**, présente les 19 et 20 avril [cathy.damour@cnv.fr](mailto:cathy.damour@cnv.fr)

**Pierrette Cazorla**, présente les 19, 20, 21 avril [pierrette.cazorla@cnv.fr](mailto:pierrette.cazorla@cnv.fr)

**Irène Casteig**, présente les 19 et 20 avril [irene.casteig@cnv.fr](mailto:irene.casteig@cnv.fr)

**Christian Coqblin**, présent les 19 et 20 avril [christian.coqblin@cnv.fr](mailto:christian.coqblin@cnv.fr)

**Séverine Morin**, présente les 19, 20, 21 avril [severine.morin@cnv.fr](mailto:severine.morin@cnv.fr)

**Frédéric Rosenthal**, présent les 19 et 20 avril [frederic.rosenthal@cnv.fr](mailto:frederic.rosenthal@cnv.fr)

Les rendez-vous convenus pourront se tenir dans deux espaces dédiés : dans le salon situé à côté de l'accueil des professionnels ou dans un des salons de l'Auditorium, pour plus de confidentialité.

Le **calendrier 2007 des commissions** est en ligne : cliquez [ici](#) !

*A noter que les dates limites de retour\* des formulaires et des fichiers de la commission 45 pour les 1ères parties ne sont pas les mêmes que pour la production.*

**Commission 45 "Production"**, séances du :

7 juin retour\* dossier complet le 10 mai au plus tard

25 septembre retour\* le 30 août au plus tard

18 octobre retour\* le 20 septembre au plus tard

08 novembre retour\* le 11 octobre au plus tard

06 décembre retour\* le 08 novembre au plus tard

**Commission 45 « Aides aux 1ères parties »**, séances du :

26 avril retour\* le 19 avril au plus tard

15 mai retour\* le 9 mai au plus tard

7 juin retour\* le 31 mai au plus tard

25 septembre retour\* le 18 septembre au plus tard

18 octobre retour\* le 11 octobre au plus tard

08 novembre retour\* le 31 octobre au plus tard

06 décembre retour\* le 29 novembre au plus tard

**Commission 2 « festivals »**, les dates limites de retour des formulaires de demande et des fichiers sont :

Séance du 29 mai retour\* le 2 mai au plus tard

Séance du 26 juin retour\* le 29 mai au plus tard

Séance du 2 octobre retour\* le 4 septembre au plus tard

Séance du 27 novembre retour\* le 30 octobre au plus tard

En ce qui concerne les subventions aux festivals, nous vous rappelons que pour obtenir le deuxième versement des attributions, l'ensemble des pièces suivantes doit impérativement être fourni au CNV dans un délai de 6 mois après la fin de la manifestation : le compte-rendu de l'opération, le budget réalisé reprenant la grille budgétaire du CNV sous format électronique, les copies des bulletins de paie des artistes et des techniciens employés par le festival et un relevé d'identité bancaire. A défaut, aucune nouvelle demande de subvention ne pourra être examinée pour l'édition suivante.

Concernant les droits de tirage de la **commission 1 « comptes entrepreneurs et économie des entreprises »**, les dates limites de retour\* des formulaires de demande sont :

Séance du 10 mai retour\* 26 avril au plus tard

**Pour mémoire, l'agenda du programme d'aides aux Résidences est fixé :**

Les dossiers complets (téléchargeables en cliquant [ici](#) ) devront être remis au CNV au plus tard\* :

- le 30 avril pour la commission du 12 juin 2007
- le 1er octobre pour la commission du 13 novembre 2007

\* Nous attirons votre attention sur le fait que ce n'est pas le cachet de la poste qui fait foi mais la date de réception par le CNV de votre demande d'aide.



### Transfert du programme des Résidences de la DMDTS au CNV

Les informations relatives à ce programme sont désormais accessibles sur le site du CNV : cliquez [ici](#) !

Cette commission a pour mission le soutien, dans le cadre de résidences, à des projets de création artistique qui réunissent un artiste et un projet artistique, un entrepreneur titulaire de la licence n°2 et un lieu d'accueil.

L'aide est attribuée à l'exploitant du lieu accueillant la résidence.



### Les nouveaux formulaires 2007 de déclaration de la taxe sur les spectacles de variétés sont en ligne !

Vous avez la possibilité d'effectuer vos déclarations à l'aide de trois types de formulaires :

- **Par représentation**, à l'aide du "formulaire de déclaration isolée" ;
- **Mensuellement**, à l'aide du "formulaire de déclaration mensuelle groupée" ;
- **Plus spécifiquement lorsqu'il s'agit d'un festival.**

Pour plus d'informations, cliquez [ici](#) !



### De nouveaux documents pour mieux vous informer !

Vous pouvez désormais consulter en ligne :

- Une plaquette de présentation actualisée et détaillée des activités du CNV : cliquez [ici](#) !
- Une plaquette de présentation actualisée et « simplifiée » des activités du CNV : cliquez [ici](#) !
- Une plaquette de présentation spécifique à la perception de la taxe : cliquez [ici](#) !
- Une plaquette de présentation des réseaux d'aide à la promotion : cliquez [ici](#) !

Chaque professionnel recevra prochainement par courrier postal ces documents.

De plus, la nouvelle Lettre d'information du CNV est probablement déjà arrivée dans votre boîte aux lettres ! Elle est également téléchargeable en cliquant [ici](#) !



### Rencontre avec les professionnels du spectacle vivant italiens

Dans le cadre du cycle de réunions organisées par le CNV et le Bureau Export, une **rencontre avec des professionnels du spectacle vivant italien aura lieu le :**

**Mercredi 18 avril 2007 dès 10h00**  
**dans les locaux du CNV [9 boulevard des Batignolles 75008 PARIS](#)**



L'objet de cette réunion est de faciliter les démarches des professionnels français voulant organiser des concerts et tournées en Italie et d'identifier les spécificités et stratégies pour travailler dans ce pays. L'ordre du jour comprendra une rapide présentation des particularités du marché italien, la description du spectacle vivant dans ce pays : réseau de salles, principaux événements, festivals.... et l'identification des intervenants clés et leur mode de fonctionnement : agents, promoteurs, programmateurs de festivals et de salles, tourneurs locaux, institutions soutenant le spectacle vivant et place du Bureau Export

A cette occasion, seront présents et interviendront en français :

1. Monsieur **Mauro VALENTI** : festival Italia Wave de Florence (ex- Arezzo Wave) – world, electro, reggae.
2. Monsieur **Giorgio MARTELLI** : agence de booking et programmeur des festivals Musica 90 de Turin – jazz, world, electro, pop
3. Monsieur **Marco ERCOLANI** : agence de booking et programmeur des festivals Barley Arts de Milan – pop, rock, metal, dance
4. Monsieur **Alessandro CECCARELLI** : tourneur et programmeur de festivals et de la salle de concerts de « Estragon » – rock, indie, folk, songwriters, experimental, post-punk, electro-noise

**Pour participer à cette réunion** : inscription auprès de Fabienne LE GALL [fabienne.legall@cnv.fr](mailto:fabienne.legall@cnv.fr) 01.56.69.11.44  
**Pour obtenir un rendez-vous individuel** : contact : Cécile HAMBYE [cecile.h@french-music.org](mailto:cecile.h@french-music.org) 01.49.29.52.17



## Les réseaux d'aide à la promotion de vos spectacles

### Assouplissement des conditions d'accès au réseau de promotion parisien en période estivale

Les entrepreneurs bénéficiaires du réseau parisien ne verront pas comptabilisées les semaines de réservation comprises entre la semaine du 28 mai et la semaine du 13 août incluse soit jusqu'au 19 août 2007. De cette façon, leur droit d'accès au réseau ne sera pas ultérieurement restreint.

Pour la période démarrant la semaine du 25 juin et s'achevant la semaine du 13 août incluse, soit jusqu'au 19 août 2007, le réseau sera accessible, à titre exceptionnel, et par ordre décroissant, aux usagers suivants :

- . Entrepreneurs de spectacles affiliés au CNV depuis moins d'un an,
- . Entrepreneurs de spectacles affiliés au CNV depuis moins d'un an, non encore titulaires d'un compte entrepreneur.
- . Organismes non affiliés au CNV pour autant que le réseau soit utilisé pour les besoins de la promotion de spectacles de variétés à Paris et sous réserve de fournir au CNV une attestation sur l'honneur indiquant la régularité de la situation de l'organisateur quant à la législation sur les licences d'entrepreneur de spectacles.

Pour toutes réservations, contactez l'agence mandatée par le CNV :

KERMON - Marie-France Rousseau ou Axelle Bacconnier : Tel : 01.43.38.95.02

La présentation détaillée des supports, les cahiers des charges, les tarifs, le calendrier, les fiches de réservation, les fiches techniques sont en ligne : cliquez [ici](#) !



Si votre gestionnaire de mail est configuré pas défaut sur « texte brut »,  
basculez en « format html » pour une lecture plus conviviale.  
Une version au format PDF est également jointe au présent mail.

Notre fichier d'adresses e-mail a été réactualisé.

Merci de nous faire part de vos éventuels souhaits relatifs aux adresses des destinataires.

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978,  
vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des informations qui  
vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant,  
veuillez vous adresser au CNV, 9 boulevard des Batignolles - 75008 Paris

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter, merci d'adresser un mail à [frederic.rosenthal@cnv.fr](mailto:frederic.rosenthal@cnv.fr)  
Merci pour votre aide et compréhension.

**Service communication : Frédéric Rosenthal : 01 56 69 11 40**  
**[frederic.rosenthal@cnv.fr](mailto:frederic.rosenthal@cnv.fr) / fax : 01 53 75 42 61 / <http://www.cnv.fr>**